



Réunion du Comité Syndical

du 22 septembre 2010

CS – 4.03

**Approbation du Bulletin Officiel
du 16 juin 2010**

RAPPORT

Présenté par M. Leouahdi Selim GUEMAZI
Président

Approbation du Bulletin Officiel du 16 juin 2010

Monsieur le Président invite le Comité Syndical à se prononcer sur le Bulletin Officiel du mercredi 16 juin 2010.

A L'UNANIMITE, le Comité Syndical :

- **ADOPTÉ le Bulletin Officiel du mercredi 16 juin 2010**

Ainsi délibérée au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D. le 22 septembre 2010, ladite délibération ayant été affichée par extrait le 30 SEP. 2010 conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Dépôt en Préfecture le 29 SEP. 2010



POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président,

Leouahdi Selim GUEMAZI